



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau président de la Commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche sur l'être humain

La Commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche sur l'être humain a un nouveau président. Il dirigera et organisera la commission pendant la période 2013-2014 qui verra la mise en oeuvre de la nouvelle loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain.

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a nommé au poste de président de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain le Professeur Patrick Francioli, pour la période du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2014. En tant que Président désigné, il a rejoint la Commission dès le 1er mai, à temps partiel. Le Professeur Francioli, ancien médecin chef de service au CHUV et ancien doyen de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, a toutes les compétences requises pour diriger et réorganiser la commission pendant la période 2013 à 2014 qui verra la mise en oeuvre de la nouvelle loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain.

Le DSAS remercie le Professeur Roger Darioli qui a assuré la présidence de la commission pendant plusieurs années et avec qui la collaboration se poursuivra jusqu'à fin 2013.

La Commission d'éthique de la recherche sur l'être humain évalue les protocoles de recherche soumis par les chercheurs des points de vue éthique, scientifique et juridique en veillant à la protection des sujets de recherche.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Prof. Patrick Francioli, président de la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, 021 316 18 30 DSAS, Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal, 079 597 64 14